

La diplomatie et les politiques économiques

Ouns Messaadi- Junior Policy analyst

ouns.messaadi@economie-tunisie.org

17 / 09 / 2015

L'interaction entre les politiques économiques et la diplomatie sont un champ d'étude pertinent qui permet de comprendre comment sont élaborées les politiques économiques en Tunisie après 2011. En effet, les rapports de pouvoir entre Etats développés et Etats en développement qui se traduisent au travers de leur diplomatie permettent d'analyser les acteurs influents sur les politiques économiques en Tunisie. Dans cet article, nous tenterons d'apporter des éléments pertinents permettant d'illustrer comment certains acteurs étrangers influent sur les politiques économiques en Tunisie, à travers des outils tels que le « soft power » et la diplomatie économique.

Le « Soft Power » en tant qu'outil d'influence des politiques

Terminologie

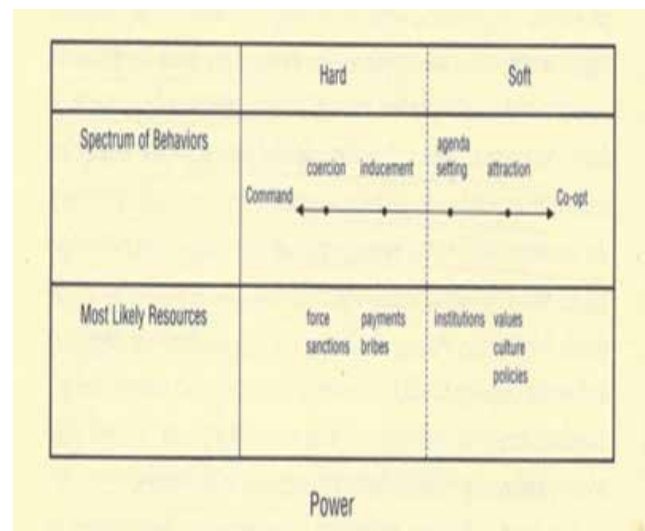
Selon Joseph Nye, théoricien de la notion du « Soft Power »¹, power, qui se traduit par pouvoir en français, est la capacité d'influencer le comportement des autres, afin d'obtenir les conséquences que l'on désire.

Joseph Nye définit le « soft power » comme étant un pouvoir qui s'exerce par des moyens non matériels sur les autres afin, non seulement, d'obtenir les conséquences que l'on souhaite, mais d'influencer les autres afin qu'ils désirent les mêmes conséquences que nous, de sorte qu'ils agissent naturellement pour rendre leur réalisation possible. Dans un contexte de relations internationales, le « soft power » est le pouvoir d'attraction qu'a un pays sur les autres, grâce à ses valeurs, sa culture, et l'exemple qu'il donne. Joseph Nye nous met cependant en garde de ne pas confondre influence et « soft power ». L'influence peut relever du domaine du « hard power », si elle est exercée à travers le système des « sticks and carrots », donc par les menaces ou la corruption par des moyens financiers. Quant à l'influence par le « soft power », elle se fait par la cooptation plutôt que la coercition.

On opposera le « soft power » au « hard power » qui est une notion qui désigne la capacité d'influencer par la force militaire, les moyens économiques tels que les sanctions et la corruption. A travers cette illustration, Joseph Nye nous montre que, alors que le « Hard Power » est caractérisé par le commandement, le contrôle et la coercition par la force, les paiements, les sanctions et les pots de vins, le « Soft Power » se distingue par la capacité de cooptation et d'attraction par les valeurs, la culture, les institutions, et les politiques.

Il faut cependant garder en tête que la distinction ne se fait pas tant par les moyens utilisés que par la manière dont ils sont utilisés. Ainsi, certains outils peuvent très bien être des outils du «

Soft » comme du « Hard Power ». La diplomatie, par exemple, qui est l'un des outils du « Soft Power » peut relever du « Hard Power » si c'est une diplomatie d'escalade en temps de crises ou si elle se fait menaçante.



Source: Joseph Nye, *Soft Power*, New York, PublicAffairs, 2004, 8.

○ Comment le « Soft Power » de certains acteurs étrangers s'illustre-t-il en Tunisie post-2011 ?

La fondation britannique Westminster pour la démocratie soutenue par le gouvernement du Royaume-Uni a assuré une formation pour les députés de l'Assemblée Nationale Constituante tunisienne, entre 2012 et 2014². La formation a porté sur la rédaction des propositions de lois, électorales entre autres, et la rédaction de la constitution.

Ici on a un exemple de « Soft Power » par les valeurs. En effet, cette action qui consiste à former les députés d'une institution souveraine est justifiée et légitimée par le fait qu'elle vient aider à l'instauration de certaines valeurs et bonnes pratiques telles que la redevabilité, la transparence et le renforcement des capacités du corps législatif afin qu'il puisse mieux jouer son rôle. Cependant, cette influence est problématique car elle touche à une institution qui est le symbole même de la souveraineté vu qu'elle détient le pouvoir de légiférer.

○ La diplomatie économique par le « Soft power »

○ Définition et acteurs

La diplomatie est la conduite des relations entre les personnes ou les groupes représentants des pays différents à fin de régler un problème sans recourir à la guerre, faire avancer les intérêts nationaux par l'échange continu, et assurer le bon déroulement des relations entre les différents pays³.

La diplomatie économique est l'ensemble des pratiques et des actions mises en place par des individus ou des groupes étatiques ou non, dans le but de parvenir à la promotion d'intérêts économiques par des moyens diplomatiques ou à d'intérêts politiques par des moyens économiques. Cette définition se précisera plus,

en fonction des acteurs, et surtout des problèmes économiques qui donnent le contenu de cette diplomatie.

Les acteurs de la diplomatie économique peuvent être des acteurs étatiques, tels que les chancelleries et les agences et centres de promotion de l'investissement ou des exportations. Ils peuvent également être des organisations non-gouvernementales, telles que les fondations, les chambres mixtes d'industrie et de commerce, et les associations. Enfin, le secteur privé, telles que les entreprises et les firmes, représente le troisième type d'acteurs de cette diplomatie.

○ Quelques illustrations de l'influence exercée par des acteurs étrangers en Tunisie à travers la diplomatie économique

L'Institut de Méditerranée de Tunisie, fondé en 2014 suite à une initiative commune entre la Banque Centrale de Tunisie et l'Institut de méditerranée de Marseille a annoncé, en juillet 2014, le lancement d'une « Etude Stratégique de Reconstruction et Développement de l'Economie Tunisienne ». L'objectif de cette étude, qui sera remise au gouvernement fin décembre 2015, est d'offrir une vision à l'Etat tunisien pour les cinq prochaines années. Le comité de pilotage de l'étude est composé de 16 membres dont la direction générale du Trésor français, l'Ambassadeur de France en Tunisie, et la Délégation de l'Union Européenne.

Ici nous avons un exemple d'interventionnisme un peu plus direct dans le façonnement des politiques économiques en Tunisie. Ainsi, ce qui semble être une initiative motivée par la volonté d'assister la Tunisie dans sa transition économique, va avoir pour impact des politiques économiques tunisiennes ou des stratégies économiques décidées par des conseillers et des études qui sont fournies par le Trésor français et l'Ambassade de France en Tunisie. On peut ainsi

légitimement s'interroger aux intérêts de quel pays répondra cette stratégie et vision économique sur cinq ans ?

Un deuxième exemple est celui de la Conférence internationale sur l'investissement et l'entrepreneuriat qui s'est tenue en mars 2015 en Tunisie. Cette conférence a été organisée en partenariat avec le département d'Etat américain et la chambre de commerce américaine en Tunisie.

A l'occasion de cet événement et en marge de la conférence, la secrétaire américaine au commerce, Penny Pritzker n'a cessé de souligner la nécessité d'engager des réformes en Tunisie. Selon elle, les quatre réformes prioritaires dont l'économie tunisienne a besoin concernent le code d'investissement, le système bancaire, le système fiscal et douanier, et les lois sur les partenariats public-privé⁴. Ce sont là des actions diplomatiques visant à influencer le dispositif normatif qui va orienter les politiques d'investissement et donc le modèle de développement.

Pour conclure, le soft power et la diplomatie économique sont deux outils auxquels les grandes puissances ont de plus en plus recours pour façonner le processus de production de normes internationales dans le cadre de la mondialisation. Ces deux outils se complètent très souvent donnant lieu à ce qu'on pourrait appeler un soft power économique ou une diplomatie économique d'influence.

Nous avons illustré comment la diplomatie économique par le soft power peut influencer sur les politiques économiques dans des pays comme la Tunisie à travers différents acteurs et outils, et que cette influence peut parfois aller jusqu'au cœur des institutions et champs de souveraineté de l'Etat.

1- Source: Joseph Nye, Soft Power, New York, Public Affairs, 2004, 8.

2-<https://www.gov.uk/government/world-location-news/impact-of-the-support-of-the-westminster-foundation-for-democracy-for-tunisia-parliamentary-reform>

3- Adapté à partir de : Marchesin, « Introduction aux relations internationales », 173, et Wikipédia, « Diplomatie », visité le 2à mai 2014 <http://fr.wikipedia.org/wiki/Diplomatie>

4-<https://www.commerce.gov/news/secretary-speeches/2015/05/us-secretary-commerce-penny-pritzker-discusses-tunisia-economic-and>